

# CYCLO CLUB CASTANEEN – section FFCT

## Aide à la prise de licence - année 2018

### Composition du dossier d'inscription

- 1- Formulaire d'adhésion CCC
- 2- Guide assurance licenciés saison 2018
- 3- Questionnaire de Santé « QS SPORT »
- 4- Notice d'information du licencié (déclaration du licencié)
- 5- Certificat Médical « Cyclotourisme » 2018

### Documents à fournir :

- 1- Formulaire d'adhésion rempli et signé
- 2- Déclaration du licencié remplie et signée (volet situé dans la Notice d'information du licencié)
- 3- Certificat Médical de -12 mois (sauf cas particuliers : voir formules de licence et QS)
- 4- Chèque à l'ordre du « Cyclo Club Castanéen » correspondants aux options choisies.

### Et à transmettre à l'adresse suivante :

M. PIVOTTO Pierre – 28 Cami del Pendut – 31320 PECHBUSQUE

**Nouveautés 2018:** concernent : la formule de licence, le certificat médical et le questionnaire santé.

- **Formules de licence :** 3 formules (à tarifs identiques)
  - Vélo balade : pas de **certificat médical** à fournir - **Attention** : cette option ne permet pas l'inscription à des séjours et à certaines randonnées (en raison de la difficulté des parcours). Cette formule n'est pas conseillée par le CCC.
  - Vélo rando : le **certificat médical** « cyclotourisme » est à fournir tous les 5 ans et pour les années intermédiaires, il est à fournir dès que vous répondez **oui** à l'une quelconque des questions du Questionnaire Santé. Ce questionnaire est personnel (ne pas fournir) ; il vous permet de savoir si vous devez fournir le certificat médical lors du renouvellement. C'est la formule conseillée par la section FFCT du CCC.
  - Vélo sport : le **certificat médical** « cyclisme en compétition » est à fournir tous les ans. Cette formule permet (en théorie) de s'inscrire à des épreuves cyclo-sportives dans la mesure où l'organisateur de l'épreuve l'accepte. (c'est nouveau ! à voir dans la pratique)
- **Assurances :** une option obligatoire à choisir parmi les 3 proposées comme les années précédentes
  - Mini braquet (cette option ne permet pas de s'inscrire à des séjours : le CCC ne conseille pas le choix de cette option)
  - Petit braquet
  - Grand braquet

Voir dans le « guide assurance licenciés » les garanties relatives aux différentes options mais aussi, la possibilité de souscrire à des garanties complémentaires facultatives (annexe 2)

Pour toute info vous pouvez me contacter au 06 84 70 31 22

*Pivotto Pierre*